



LE BEAU LIEU

Bulletin d'informations municipales

MARS 1989

ISSN 0823-7662
Dépôt légal

NOTRE JOURNAL MUNICIPAL "LE BEAULIEU"

Depuis maintenant près de 12 ans, le Beaulieu vous parle chaque mois. Il vous renseigne sur les différentes décisions que le conseil municipal prend. Il vous avise des projets que la municipalité désire mettre sur pied. Il vous tient au courant de toutes les activités qui peuvent vous intéresser. Et parfois sollicite votre collaboration.

Le Beaulieu depuis 12 ans est préparé par des résidents de Sainte-Pétronille qui décident de consacrer une partie de leurs énergie à cette activité communautaire. Chaque nouveau responsable met de son coeur et de sa personnalité à préparer ce journal.

C'est à un résident que nous devons le dessin qui illustre chaque mois le journal. Daniel Guillot a en effet préparé cette entête il y a maintenant dix ans. Nous voulons profiter de cette occasion pour le remercier encore une fois.

À partir de ce mois-ci, le Beaulieu sera réalisé par un nouveau responsable, M. Richard Boivin qui a bien voulu accepter de prendre la relève. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses démarches et toute notre reconnaissance de bien vouloir participer ainsi aux activités municipales.

Il succède à Mme Caroline Tard qui a produit le bulletin au cours des deux dernières années. Nous lui transmettons nos plus sincères remerciements pour l'attention qu'elle a mise à cette réalisation.

C'est vraiment grâce à des gens comme eux et à tous ceux et celles qui les ont précédés qu'il nous est possible de poursuivre notre dialogue avec vous.

Par ce bulletin, vous pouvez être assurés qu'aucun règlement, aucun changement pouvant vous intéresser ne sera adopté par la municipalité sans que vous n'en soyez averti. Il s'agit là d'une forme élémentaire de démocratie à laquelle nous tenons.

Il s'agit également d'un outil d'échange entre tous ceux qui organisent des manifestations et l'ensemble de la population, que ces activités soient permanentes comme celles du comité des loisirs ou temporaires comme une exposition.

C'est enfin, un moyen de communication utile entre le conseil municipal et chacun d'entre vous pour toute sorte d'activités qu'il est bon de connaître. Et aussi pour certains devoirs qu'il est bon de vous rappeler.

Bernard Dagenais
Maire

L'Association bénévole de l'île d'Orléans

Voici quelques nouvelles brèves:

- . Les 14 mars et 11 avril prochain: rencontre régulière des bénévoles au Centre communautaire de Sainte-Pétronille, le mardi après-midi.
- . En avril se tiendra la semaine de l'action bénévole. Les responsables du Service Aide 23 se proposent certaines activités. Nous vous en informerons.
- . En mai, l'ABIO aura déjà un an. Ce sera l'occasion de la réunion annuelle comprenant rapports, élections et projections.
- . Le 16 juin, le théâtre Paul Hebert débute la saison et présente "Les nonnes". Cette première soirée est dédiée aux gens de l'île.
- . Aux personnes âgées, handicapées, malades et aux familles en difficulté, l'ABIO vous offre visites d'amitié, accompagnement, transport, jardinage, dépannage, parrainage, écoute téléphonique. Pour ces services à caractère confidentiel, il faut communiquer par téléphone au 663-0995.

Merci et à la prochaine.

Yvette Hamann (828-2966)

Thérère Febvet (828-9140)

Responsables auprès des bénévoles, section de Sainte-Pétronille.

Club Richelieu de L'île d'Orléans

Le 4 mars 1989, le Club Richelieu de l'île d'Orléans a tenu sa soirée LAS VEGAS à la salle de Daishawa à Saint-Pierre. C'est l'activité majeure pour amasser des fonds pour le Club. Grâce à la générosité de plusieurs commanditaires, cette soirée fut un succès.

Lors de cette rencontre, plusieurs prix furent attribués aux participants; deux prix majeurs furent gagnés par : Benoît Pichette pour un téléviseur couleur 21" et Daniel Nolin pour le voyage dans le sud. Un buffet fut servi gratuitement à tous. Félicitations à tous les gagnants et un merci à tous les participants.

Pour ceux qui voudraient se joindre au Club Richelieu, rien de plus facile: Faites-vous inviter par un membre et venez nous rencontrer. Nous vous accueillerons à bras ouvert. Le Club est mixte.

Charles-H. Leclerc



Le maire de Saint-Pierre, M. Conrad Gagnon, désire regrouper un certain nombre d'individus intéressés à élaborer un projet pour une piste cyclable à l'île. Il s'agit là d'un projet intéressant dont on parle depuis longtemps. Il est temps qu'on cesse d'en parler et qu'on regarde avec attention pour voir si c'est quelque chose de réalisable à l'île. Les personnes intéressées à faire partie de ce comité sont invitées à donner leur nom à la municipalité de Sainte-Pétronille

- Deux nouveaux membres du comité consultatif d'urbanisme ont été nommés à la dernière séance du conseil. Il s'agit de Mme Judith Dunn et de M. Claude Ferland.

- À sa dernière séance, le conseil municipal a fait savoir que les modifications aux règlements de zonage qu'ils avaient adoptées à la séance de février sont maintenant en vigueur. Il s'agit d'ajustements plutôt que de changements véritables. La description de ces règlements a paru dans le Beaulieu du mois précédent.

- À la dernière séance du Conseil, il a été décidé que la municipalité poursuivrait cet été la réfection des trottoirs sur le Chemin du Bout de l'île jusqu'à la rue de l'Église.

Des démarches ont également été entreprises pour étudier la possibilité de réaliser des travaux sur les rues Des Chênes Nord et Cap de Condé.

Les travaux sur la rue Horatio Walker seront poursuivis sur une distance de quelques centaines de pieds. Il s'agit de creuser le fossé et de rajouter de la pierre concassée sur la route très endommagée.

- Avec le venue de printemps, on demande aux gens de ne pas jeter de la neige dans les rues car chaque année, ces amoncellements risquent de créer des accidents dans la rue et peuvent entraîner des poursuites civiles.

- On vous rappelle que la municipalité de Sainte-Pétronille n'a trouvé que 22 souscripteurs pour le monument de Félix Leclerc. Toute proportion gardée, c'est notre municipalité qui a fourni le moins pour cette activité. Il est encore temps d'être généreux. Vous n'avez qu'à faire un chèque à l'ordre du Monument de Félix Leclerc et à le déposer à la chambre de Commerce à l'entrée de l'île. Un petit effort ...

- Tremblement de terre: Le 25 novembre 1988, tous les québécois ont ressenti l'effet du tremblement de terre. Heureusement, ces secousses ont fait plus de peurs que de tords. Toutefois, certaines habitations pourraient montrer des signes d'instabilité. Si vous estimez avoir subi des dommages à cause des dernières secousses, vous êtes invités à faire parvenir une demande à la municipalité qui, par résolution, devra faire connaître au Bureau de la protection civile le nombre de propriétés affectées par ce sinistre sur son territoire. Celle-ci recevra ensuite des formules d'assistance financières à distribuer à ses citoyens. Ces demandes devront être remplies et retournées au Bureau de la protection civile avant le 25 mai 1989. Seuls les dommages majeurs et manifestes seront pris en considération.



Une Messe en Do sera chantée dimanche, le 9 avril prochain à 9.00 h à l'église de Sainte-Famille. Cette messe a été composée et sera dirigée par Christine Laflèche, de Sainte-Pétronille, que l'on connaissait mieux comme

professeur de piano et animatrice du camp arts-été à Sainte-Pétronille. Nous aurons l'occasion cette fois de l'apprécier comme compositrice et directrice de chorale.

. Messes chantées à l'église de Sainte-Pétronille les jeudi et samedi saint à 19.30 h. et le dimanche de Pâques à 10.00 h. Comme elle le fait si bien depuis quelques années, Lucie Vézina dirigera le chœur composé pour l'occasion de plus d'une vingtaine de choristes et deux instrumentistes (violon et haubois).



Yvonne Tschirty-Melançon, résidente de Sainte-Pétronille, exposait ses aquarelles du 9 au 23 mars à la bibliothèque de l'Université Laval.

Rénovations à l'église de Sainte-Pétronille



Gens de Sainte-Pétronille,

Tous et chacun d'entre nous qui vivons à Sainte-Pétronille, soit pour avoir eu la chance d'y naître, soit pour avoir choisi d'y demeurer, avons la motivation de préserver cette aire où la qualité de vie spirituelle, intellectuelle et physique est constamment présente en nous.

Tous et chacun d'entre nous souhaitons évidemment protéger l'ensemble des valeurs qui font que les raisons pour lesquelles nous avons choisi Sainte-Pétronille doivent demeurer.

La vie et l'ensemble de ses composantes sont entourées d'espace physique et de lieux où nous pouvons effectivement nous épanouir et vivre selon nos choix et les valeurs auxquelles nous adhérons.

La Fabrique de Sainte-Pétronille, qui a pour charge d'administrer la communauté chrétienne, se voit dans l'obligation de procéder actuellement à des rénovations importantes de l'église paroissiale.

Cette charmante église construite il y a maintenant plus de cent ans, a effectivement besoin de rénovations importantes qui, inutile de vous le cacher, encourront des dépenses que les seuls revenus des quêtes dominicales ne permettent nullement d'assumer.

Il va de soi que la Fabrique a évidemment besoins de vos deniers. Un comité de financement a été créé à ces fins. Son objectif est de recueillir soixante mille dollars (60 000,00\$). Bien que cette somme semble importante, nous sommes convaincus que tous les gens de Sainte-Pétronille sauront répondre généreusement à cet appel particulier.

Quelle que soit votre motivation, tant les membres du conseil de Fabrique que ceux du comité de financement sont convaincus que l'objectif sera atteint rapidement.

Que ce soit des valeurs spirituelles, que ce soit des valeurs morales, que ce soit des valeurs patrimoniales ou historiques, nous sommes convaincus que votre attachement à ces valeurs saura vous permettre de contribuer généreusement à l'actuelle campagne de financement.

Vous serez en conséquence sollicités incessamment par des membres de la communauté chrétienne de Sainte-Pétronille qui vous préviendront de leur visite.

Si, d'autre part, vous préférez verser vos contributions directement à la Fabrique, vous pourrez le faire en mentionnant sur votre envoi l'item "rénovations".

Étant assuré de votre réponse, le comité de financement vous remercie.

Alain Turgeon
Président du comité de financement